

Communiqué de Presse

La commercialisation du réseau public de fibre optique démarre à très haut débit sur la commune de Saint-Loup (Nièvre)

27 avril 2021 à 11h00 - Mairie de Saint-Loup

Depuis le 3 Janvier, la commune de Saint-Loup est raccordée au réseau fibre optique de Nièvre numérique. Les habitants se sont très vite emparés de la possibilité d'avoir une connexion internet très haut débit en souscrivant une offre auprès de l'opérateur Orange, 1^{er} fournisseur d'accès internet sur le réseau public.

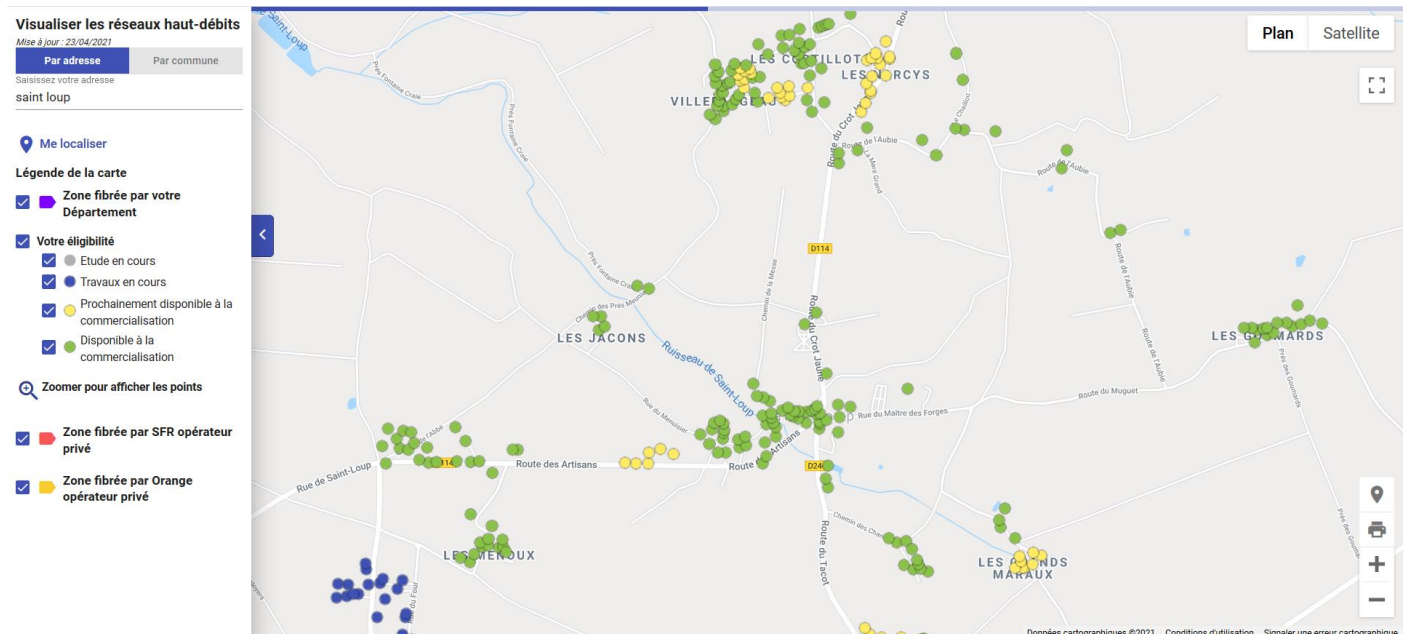
Avec un taux de plus de 56% de souscriptions de lignes fibres optiques ouvertes à la commercialisation, ce qui constitue un record à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté, la commune de Saint-Loup témoigne de l'engouement des habitants et des entreprises pour un internet de qualité.

M. Sylvain Cointat, Président de la Communauté de communes Cœur de Loire, et M. Fabien Bazin, Président de Nièvre numérique, se rendront sur place le 27 avril prochain à partir de 11h00 pour rencontrer Mme Stéphanie Chapuis, Maire de Saint-Loup, et les premiers bénéficiaires de l'internet à très haut débit.

Il reste encore quelques locaux à desservir sur la commune pour lesquels les travaux seront réalisés par les entreprises dès que toutes les autorisations encore manquantes seront reçues par Nièvre numérique. Au fil de l'éligibilité des nouvelles lignes qui sont ouvertes, cette adhésion à la fibre ne faiblit pas.

La consultation du serveur d'éligibilité sur le site internet de Nièvre numérique <https://www.nievrenumerique.com> permet de suivre l'évolution du réseau et la situation de chaque logement pour demander un abonnement.

Copie d'écran du serveur d'éligibilité



Contact Presse :

Nièvre numérique contact@nievrenumerique.fr